



Dettes publiques : la bombe à retardement



Avant le premier confinement, la santé budgétaire de la France était déjà au plus mal, la Cour des comptes s'alarmait fin février 2020 du redressement « *quasiment à l'arrêt* » des finances publiques. Une crise économique et sanitaire plus tard, rien ne va plus.

Depuis 1974, tous les gouvernements, quelle que soit leur couleur politique, ont préparé et voté des budgets en déficit. Par la faute de nos dirigeants, l'État s'est mis à dépenser plus qu'il ne gagne et à vivre à crédit. La France n'a jamais profité des bonnes conjonctures pour assainir ses comptes. Conséquence, notre pays accumule depuis près de 50 ans un endettement devenu abyssal. La dette publique désigne la dette de l'ensemble des administrations publiques de la France. Elle comprend la dette de l'État (80 % de la dette publique) ; la dette des collectivités locales ; la dette des administrations relatives à la sécurité sociale (dette des hôpitaux, Sécu, retraites, assurance chômage).

Avant la crise sanitaire et le grand plongeon de 2020, le montant officiel de la dette était de 2380 milliards d'euros. Au premier trimestre 2021, nous en sommes à 2733 milliards d'euros, comme l'indique le compteur de la dette en temps réel sur le site de [Contribuables Associés](#). Soit un montant de 40 800 euros par habitant.

7000 milliards d'euros de dette, soit 100 000 euros par habitant

Mais ceci n'est que la face émergée de l'iceberg, le gouffre financier est en réalité encore plus effrayant. L'État a glissé sous le tapis des dépenses qu'il va devoir payer un jour ; ce sont les « engagements hors bilan », garantis par l'État et... non provisionnés. La dette hors bilan a bondi de 204,2% entre 2002 et 2018 : il y en a pour 4119 milliards d'euros exactement, selon un rapport du Sénat sur le projet de loi de finances pour 2020. À lui seul, le futur paiement des retraites des fonctionnaires et militaires s'élève à 2287 milliards d'euros. Cet argent leur est dû.



[Visualiser l'article](#)

Dettes cachées + dette officielle, le vrai montant de la dette publique avoisine donc les 7000 milliards d'euros, plus de 100 000 euros par habitant !

Les risques de laisser cette situation hors de contrôle sont immenses et constituent un véritable enjeu de souveraineté, sachant notamment que la moitié des détenteurs de la dette publique française sont des non-résidents. Le niveau d'endettement ne laisse plus de marges de manœuvre à l'État pour assumer ses responsabilités essentielles, et entrave tout redressement réel de l'économie.

La crise du Covid a fait grimper la dette de la France au plafond. Comme si notre pays avait besoin de ça... Après ce coup de massue sanitaire, il sera plus difficile pour notre pays que pour d'autres de remonter la pente.

Record du monde des impôts

Longtemps il a été de bon ton de railler les Grecs et leur impérialisme. Mais 13 ans après la crise de 2008 et un passage forcé par toute une batterie de réformes (réduction du périmètre de l'État, réforme des retraites, privatisations, défonctionnarisation, etc.), ne voilà-t-il pas que la Grèce a aujourd'hui un montant de la dette publique par habitant inférieur à celui de la France !

Bientôt nous serons le pays le plus endetté d'Europe par habitant, devant l'Italie. Et tout en ayant le triste privilège d'être, parmi les pays riches, la contrée où l'on paie le plus d'impôts. La France parvient à se maintenir encore au-dessus de la ligne de flottaison car elle peut emprunter à des taux négatifs. Mais ceux-ci vont inévitablement remonter, ce n'est qu'une affaire de temps.

Quand les dealers (Banque centrale européenne et compagnie) couperont le robinet de l'argent facile, la cure de sevrage fera mal, très mal au patient français. S'il ne veut pas mourir, il doit très vite se guérir de la gangrène bureaucratique et taxatrice. Nos élus doivent se libérer du démon clientéliste qui les possède et conduit à des politiques toujours plus dépensières. Afin que l'on puisse envisager dans ce pays le vote d'un budget de l'État en équilibre et la mise en place d'un vaste plan de désendettement public. C'est maintenant ou jamais.

La France reste la championne du monde des impôts et des dépenses publiques, parmi tous les pays riches (pour combien de temps sommes-nous encore un pays riche ?). Et ce n'est pas près de changer, quoi qu'en disent MM. Le Maire, Castex et Macron.

625 000 euros par emploi créé !

Le plan de relance est censé créer 160 000 emplois en 2021, comme l'a expliqué le Premier ministre. Cette estimation est très faible au regard des 100 milliards d'euros investis dans « France Relance ». Chaque emploi coûterait donc 625 000 euros aux contribuables français. Cela laisse planer un sérieux doute quant à l'efficacité du plan de relance et la gestion de la dépense publique par le gouvernement. Le « Quoi qu'il en coûte » d'Emmanuel Macron coûtera très cher au pays. Les trois précédents plans de relance se sont soldés par autant d'onéreux échecs financés via la matraque fiscale. Celui de 2009, sous Sarkozy, n'a créé que 18 000 à 72 000 emplois pour 400 000 escomptés. Et il y a fort à craindre que l'histoire ne se répète...

Ce plan de dépenses, il va bien falloir le financer à un moment. Face à un tel montant, du jamais vu en temps de paix, nos gouvernants veulent faire croire à la France entière que les impôts n'augmenteront pas. C'est du flan, un odieux mensonge.

Des mesures ont déjà été prises pour taxer encore plus les Français. Dès le mois de juillet 2020, un premier impôt Covid a été entériné : la CRDS (contribution pour le remboursement de la dette sociale). Prélevée à la



[Visualiser l'article](#)

source sur tous les revenus (7,67 milliards d'euros par an), elle devait s'éteindre en 2024. Eh bien, la voilà reconduite jusqu'en 2033, soit 77 milliards de ponction supplémentaire !

Les mutuelles paient une nouvelle surtaxe pour un total de 1,5 milliard d'euros qu'elles vont répercuter sur les cotisants. Le prix des jouets augmentera en 2022 à cause d'une nouvelle taxe de 3 % sur le recyclage. Un malus sur le poids des voitures de plus de 1800 kilos a été adopté à l'Assemblée nationale, en novembre dernier.

Le gouvernement a aussi prévu une harmonisation (vers le haut bien sûr) du taux de la taxe communale sur la consommation d'électricité. Les habitants de 7600 communes seront touchés.

Toujours plus d'impôts

Pas de quoi être rassurés, d'autant plus que l'État lorgne sur l'épargne « dormante » des Français. La spoliation légale toujours et encore...

Et cerise sur l'indigeste gâteau fiscal, pour financer le plan de relance européen (750 milliards d'euros), l'Union européenne a instauré, à compter du 1er janvier 2021, une nouvelle taxe sur les déchets plastiques. La France recycle peu ses plastiques. Elle sera donc le plus gros contributeur de cet impôt, avec 22,5 % du total, et devrait déboursier plus d'un milliard d'euros. Un plan de relance européenne, dont la France ressort « Fanny » de 45 milliards d'euros, la contribution financière de notre pays étant supérieure au montant des subventions que nous sommes appelés à toucher.

Ce n'est pas à coups de milliards de dépenses publiques et d'endettement massif que l'on remet un pays en marche après une crise économique, ni en appauvrissant ses citoyens. Nous avons l'administration et les services publics les plus chers du monde, pour un résultat plus que médiocre.

Le coût de production des services publics est, en France, supérieur de 97 milliards d'euros par an à ce qu'il est en Allemagne (et de 84 milliards par an à la moyenne des pays européens, source OCDE), à la charge des contribuables français

La stratégie de dépenser sans compter est dangereuse pour les Français car l'argent public vient des contribuables. Dès lors, l'État devra ponctionner ceux-ci pour rembourser ses créanciers. Afin d'éviter cette situation, la France doit s'inspirer des États (Allemagne, Suisse, Danemark, etc.) qui ont mis en place des freins législatifs à la dette. De même, de véritables réformes structurelles doivent être faites en France afin d'assurer un environnement budgétaire sain. Mais cela nécessite aussi un changement de mode de pensée : l'État français ne doit pas et ne peut pas intervenir dans tous les domaines, mais se concentrer sur ses missions régaliennes. Les pays européens qui ont réussi à tenir leurs finances ont préféré revoir le périmètre d'action de leur État pour laisser l'économie et les entreprises créatrices de richesse se développer.

Étude #38 de [Contribuables Associés](#) « Dette publique : une bombe à retardement pour les Français » – octobre 2020, 10 euros, frais de port offerts. À commander sur agir.touscontribuables.org/etudes .